

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société	SARL MIEUX ENTENDRE				
Adresse du principal établissement	22 RUE D ALSACE 21200 BEAUNE				
Adresse du siège social, si différent					
Ancienne adresse en cas de changement					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	Prestations administratives	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal	64 254	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15%					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante	<input type="checkbox"/>	Autre dispositif <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer			dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>		
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		non <input type="checkbox"/>	Si oui, nom du logiciel utilisé :		
CGA	<input type="checkbox"/>	Visueur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF <input type="checkbox"/>
Nom et adresse :					
- du Comptable :	Indép.	SA DIJON 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon			
- du Conseil :					
- du CGA ou du visueur conventionné :					
- du prestataire :					

ACTE au 15/6/2022

$25\% / 4 = 6,25\%$
 $\times 2 = 12,5\% \times 64254 \text{ €} = 8032 \text{ € A}$
 $15\% / 4 = 3,75\%$
 $\times 2 = 7,5\% \times 38120 \text{ €} = 2859 \text{ € B}$
A + B 10891 €
- Acte 15/3 1951€ } **8940€ A PAYER**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SARL FRANCE AUDITION					
Adresse du principal établissement		4 RUE SAINTE CROIX 57600 FORBACH					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en maga			
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux normal		0	Bénéfice imposable à 15 %	26 181	Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 - Plus-values							
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%	PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante		<input type="checkbox"/>	Autre dispositif	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		<input type="checkbox"/>	Zone de reconstruction de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée		<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
						dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS							
						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :							<input type="checkbox"/>
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :							<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable		
CGA	<input type="checkbox"/>	Visueur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF	<input type="checkbox"/>	
Nom et adresse :							
- du Comptable :	Indép.	SA DIJON 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon					
- du Conseil :							
- du CGA ou du visueur conventionné :							
- du prestataire :							

2^e Acte 15/6/2022
$$(3,75\% \times 2) \times 26\,181 \text{ €} = 1\,964 \text{ €}$$
1^{er} Acte 15/3 382

1582 €

A payer au 15/6/2022

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société		SARL AUDIOPRO			
Adresse du principal établissement		49 RUE GAMBETTA 71000 MACON			
Adresse du siège social, si différent					
Ancienne adresse en cas de changement					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>		Activités exercées :	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		43 281		Bénéfice imposable à 15 %	
				38 120	
				Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15%					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		<input type="checkbox"/>		Jeune entreprise innovante <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		<input type="checkbox"/>		Autre dispositif <input type="checkbox"/>	
		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée		<input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
		Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
				<input type="checkbox"/>	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes net. soumises à la contrib. 2,5% <input type="checkbox"/>					
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :					
<input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :					
<input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé : Plateforme Comptable	
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF <input type="checkbox"/>
Nom et adresse :					
- du Comptable :		Indép. SA DIJON 3 G rue Jeanne Barrot 21000 Dijon			
- du Conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :		ACTE au 15/6/2022			
- du prestataire :					

à 25% en cumul au 15/6 12,5% x 43281€ = 5410 €

à 15% en cumul au 15/6 7,5% x 38120€ = 2859 €

Acte au 15/3/22 8269 €

A payer au 15/6/22 2419 €

5850 €